



Enseignement supérieur : Evitons une rentrée hasardeuse

L'orientation comme solution pragmatique

Pour désengorger les filières universitaires surchargées, l'exécutif sortant a entériné une pratique qui nous semble à la fois inefficace et injuste : le tirage au sort.

La suppression de cette mesure, que nous appelons de nos vœux, doit s'accompagner d'une transformation de l'organisation de l'enseignement supérieur qui permettrait à la fois de répondre aux aspirations de l'étudiant tout en le responsabilisant dans la construction de son parcours de formation.

L'absurdité du tirage au sort

Les filières universitaires sont sous tension : depuis 1980 leurs effectifs ont bondi de 108%¹. Cette massification de l'enseignement se fait très souvent à budget constant pour les établissements d'enseignement supérieur. Pour remédier à cette explosion des effectifs, les UFR ont la possibilité de continger l'accès à leurs filières, c'est-à-dire mettre en place de manière arbitraire des capacités d'accueil en première année. Cette disposition est rendue possible par l'article L612-3 du code de l'éducation, le même article qui garantit l'accès aux études universitaires à tous titulaires d'un baccalauréat.

Ce dispositif occulte complètement les concepts de projet professionnel ou de méritocratie ; il concerne principalement les filières de psychologie, d'économie, de droit et de STAPS.

Le 27 avril dernier, l'exécutif sortant décidait d'aller plus loin dans en proposant, via une circulaire, de procéder au tirage au sort des étudiants si le dispositif du contingentement n'était plus suffisant. Ce tirage au sort concerne cette fois toutes les filières universitaires qui se déclareront sous tension. Mais avec une hausse annuelle de 1,8% des inscrits, soit 40.000 étudiants en plus chaque année, aucune filière ne sera, à terme, épargnée par cette mise sous tension.

Dès la rentrée 2017, tous les néo bacheliers exclus par les critères définis par la plateforme APB (Admission Post Bac) seront donc concernés par le tirage au sort. Une décision que l'on peut juger contreproductive (pour ne pas dire idiote) à bien des égards :

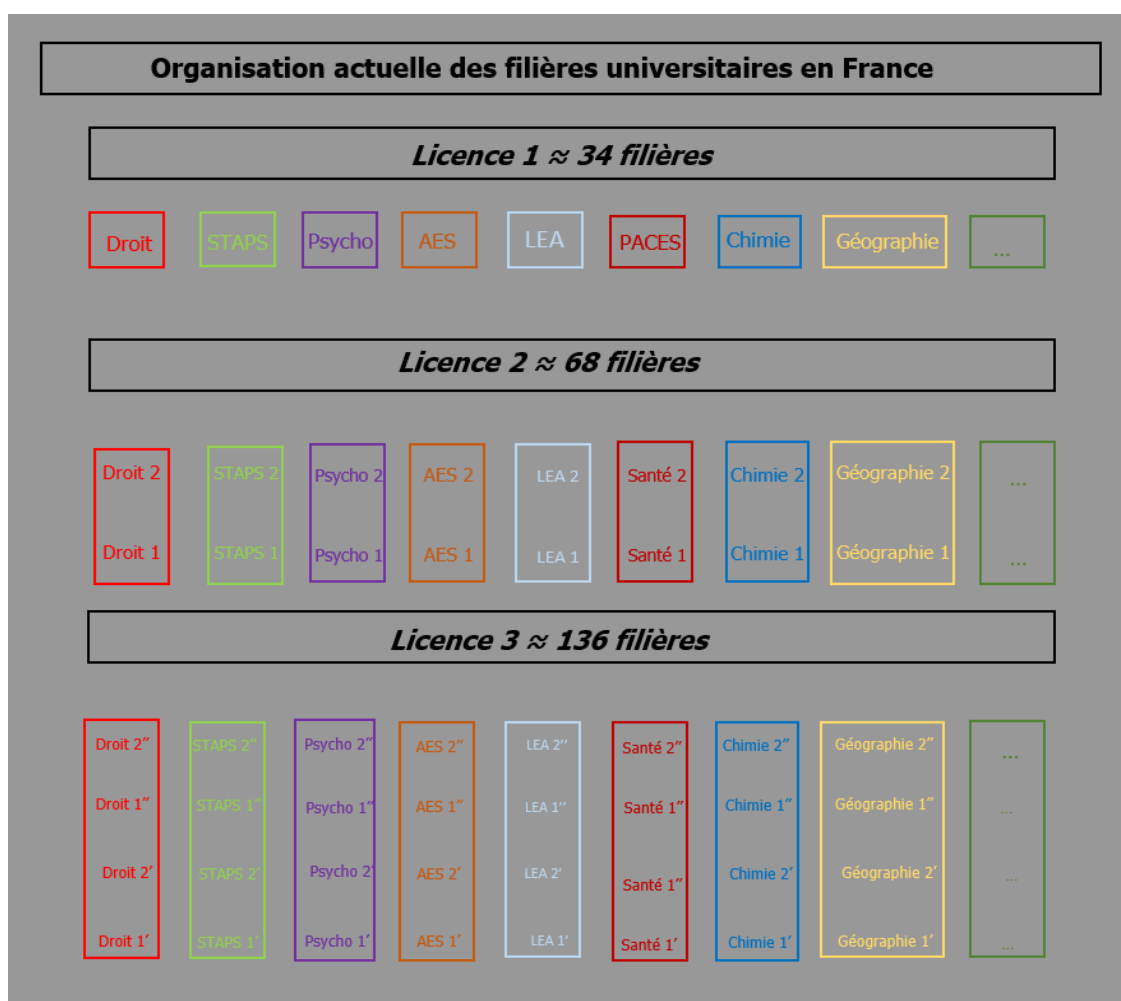
- *C'est une négation totale du projet professionnel de l'étudiant. Le choix d'orientation de l'étudiant est occulté, la seule préoccupation est bien celle de placer un étudiant dans une filière au hasard, quel que soit son choix.*
- *C'est un mauvais signal envoyé aux étudiants, celui que leurs études s'apparentent à une loterie, faisant fi de leur investissement personnel comme facteur de réussite dans leurs études.*
- *C'est le risque de laisser de nombreux jeunes dans une affectation qu'ils n'ont pas choisie. En août 2016, 62 328² bacheliers se trouvaient encore sans affectation pour la rentrée. Il est à parier que bon nombre d'étudiants se retrouveront donc dans une filière qu'ils n'ont pas souhaitée à la rentrée 2017.*

¹ Source INSEE

² Source MESRI

- C'est amplifier l'échec en première année. Chaque année, 61%³ des néo inscrits à l'université échouent à passer en deuxième année - une proportion qui grimpe à 94%⁴ pour les 17.000 bacheliers professionnels. Ce gâchis humain et financier a un coût que la Fondation Concorde a estimé à 2 milliards € par an, soit 9% du budget annuel du Ministère de l'ESRI. Un échec qui trouve ses racines dans une mauvaise orientation : 80% des étudiants en situation d'échec jugent s'être trompés dans leur orientation.

Revoir le modèle universitaire pour attirer à la fac les meilleurs étudiants



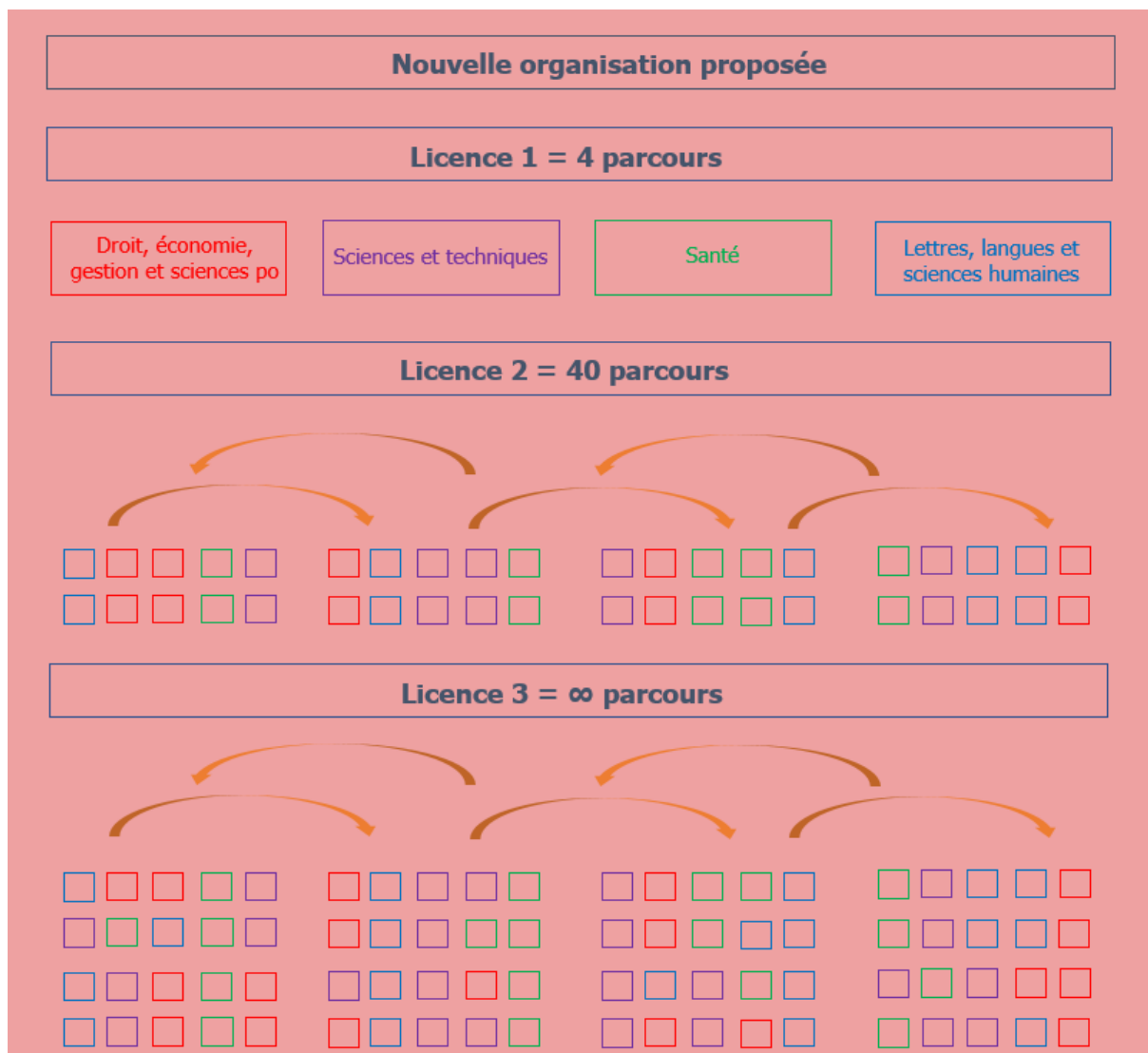
Nous proposons une solution de long terme qui réside dans une refonte totale de l'enseignement supérieur, alliant projet professionnel, approche par compétences et orientation personnelle. L'organisation tubulaire des études en France, basée sur une spécialisation trop tardive constitue un fossé important entre le secondaire et le supérieur. Pour y remédier, nous proposons une nouvelle organisation des études supérieures, remodelée sur le modèle suivant :

³ Source MESRI

⁴ Source MESRI

1/ Instauration d'une spécialisation progressive dès la première année. Aujourd'hui, un étudiant a le choix entre 34 filières post-bac en moyenne. Nous proposons de réduire ce choix à 4 grands domaines : droit-économie-gestion / santé / sciences et techniques / lettres langues et sciences humaines. L'étudiant choisira un parcours et évoluera au sein de celui-ci, en choisissant une spécialisation et une orientation active selon ses préférences. Il s'agit de casser ici la logique de filière et de faculté, pour réfléchir au niveau disciplinaire. Cette mutualisation des effectifs et des capacités d'accueil pourra permettre de réaliser des économies d'échelles pour les établissements, et confèrera aux étudiants un droit au tâtonnement où il ne sera plus obligé de choisir une voie spécifique et étroite lui interdisant toute erreur dans son orientation.

Exemple : un étudiant souhaitant devenir juriste en droit internationale effectuera sa première année au sein du parcours DEG. Puis au fur et à mesure de ses 6 semestres de licence il choisira des UE organisées sous forme de majeurs/ mineurs afin de se spécialiser dans le domaine du droit international. L'innovation ici réside dans la possibilité pour l'étudiant d'explorer des domaines disciplinaires connexes à son choix initial, lui permettant de se réorienter plus facilement si son choix initial ne lui convenait pas.



2/ Instauration d'une logique d'enseignements majeurs / mineurs. La logique de Bologne a été mal appliquée en France, on s'est contenté de faire du LMD uniquement pour spécialiser les étudiants en Master 2, à la sortie de leur cursus. Il faut en finir avec cette logique tubulaire archaïque, en permettant à chaque étudiant de construire son propre parcours, pour qu'il soit en accord avec son projet professionnel. Cette évolution permettra d'instaurer plus de flexibilité dans l'approche des parcours de formation, flexibilité pouvant répondre aux enjeux de mutations du marché du travail. Concrètement, un étudiant souhaitant aujourd'hui devenir économiste dans la santé devra d'abord réaliser un Master 2 en économie, puis un parcours d'étude en santé. En instaurant une logique de 70% des enseignements comme étant imposés et 30% choisis, l'étudiant réalisera un parcours en économie, et en parallèle suivra des enseignements au sein d'un UFR de santé pour se spécialiser dans le domaine de son choix. Chaque étudiant aura ainsi un profil et un parcours différent, pour mieux répondre à ses aspirations et aux attentes du marché du travail.

3/ Communiquer sur les taux d'insertion professionnelle des filières. Le taux d'insertion professionnelle des étudiants est un enjeu d'attractivité pour les établissements dans un environnement concurrentiel entre le privé et le public. Les performances d'insertion sont très différentes selon les filières. Par exemple, 18 mois après l'obtention du diplôme, seul 44% des étudiants diplômés en psychologie sont en emploi stable. Un taux qui grimpe à 90%⁵ pour les étudiants en informatique. Ce résultat logique s'explique par la capacité du marché du travail à absorber ou non des compétences qui lui seront utiles.

Nous proposons que soit communiqué aux étudiants sur la plateforme APB⁶, au moment de leur choix d'orientation, les taux d'insertion professionnelle par filière, ainsi que l'espérance de salaire liée au diplôme. Cela permettra aux bacheliers de s'orienter en connaissance de cause et de ne pas plonger dans une voie sans issue. Cela permettra ainsi de réguler les effectifs par filière en désengorgeant celles sous tension qui insèrent moins bien leurs étudiants.

Conclusion : La suppression du tirage au sort dans l'accès aux filières de l'enseignement supérieur doit être vue comme une opportunité de transformer en profondeur l'organisation des enseignements universitaires. En passant d'une logique de filière tubulaire à celle d'un parcours par approche de compétence, nous avons là l'occasion de transformer durablement notre enseignement supérieur afin d'amplifier son attractivité et le faire ainsi entrer pleinement dans le XXI^{ème} siècle.

⁵ Enquête insertion du MESR

⁶ Admission Post Bac

Annexe : Maquette type du nouveau système universitaire ⁷

Cas concret : le semestre d'un étudiant en économie avec la mise en place du nouveau système universitaire que nous proposons.

Licence 1 - Semestre 1

UE	ECTS	Heures / semaine
<u>UE actualité contemporaine</u> <i>Culture générale</i> <i>Suivi et analyse de l'actualité</i>	3 3	2 + 2
<u>UE ouverture économie</u> <i>Intro Macro (CM + TD)</i> <i>Intro Micro (CM + TD)</i> <i>(Epistémologie)*</i>	3 3 (3) *	3,5 + 3,5 (+ 2) *
<u>UE Intro au Droit</u> <i>Introduction Droit privé (CM + TD)</i> <i>Droit constitutionnel (CM + TD)</i> <i>(Histoire des institutions) *</i>	3 3 (3) *	3,5 + 3,5 (+ 2) *
<u>UE Intro Gestion</u> <i>Comptabilité I (CM + TD)</i> <i>Management I (CM + TD)</i> <i>(RH/ Marketing) *</i>	3 3 (3) *	3,5 + 3,5 (+ 2) *
<u>UE Internationale</u> <i>Théorie des relations internationales I</i> <i>Langue étrangère</i>	3 3	2 + 2
<u>UE Libre (1 au choix)</u> <i>(LV2/ Histoire/ Philosophie/ Maths/Sociologie/ biologie/ chimie...)</i>	3	2
Total	30	31 h

**Correspond au choix de l'étudiant dans sa majeure. Il ne peut choisir qu'une seule Unité d'Enseignement majeure, et dans ce cas-là, il accède à la matière supplémentaire entre parenthèse. Ici l'étudiant, après avoir « testé le droit, l'économie et la gestion, souhaite se spécialiser en économie, il choisira donc une majeure économie.*

⁷ Maquette fictive réalisée à partir des travaux de la fédération ARES sur la mise en place d'un 1^{er} semestre commun aux études de sciences sociales

Licence 1 - Semestre 2

UE	ECTS	Heures/ semaine
<u>UE actualité contemporaine</u> <i>Suivi et analyse de l'actualité</i>	3	2
<u>UE économie</u> <i>Macro I (CM + TD)</i> <i>Micro I (CM + TD)</i> <i>Histoire de la pensée économique</i>	3 3 3	3,5 + 3,5 + 2
<u>UE statistiques et proba</u> <i>Statistiques I</i> <i>Mathématiques I</i>	3 3	3,5 + 3,5
<u>UE Droit</u> <i>Introduction Droit public (CM + TD)</i>	3	3,5
<u>UE Internationale</u> <i>Théorie des relations internationales I</i> <i>Langue étrangère</i>	3 3	2 + 2
<u>UE Libre (1 au choix)</u> <i>(LV2/ Histoire/ Philosophie/ Maths/Sociologie/ biologie/ chimie...)</i>	3	2
Total	30	27,5 h

L'étudiant a donc choisi de poursuivre un cursus économie. Mais pour ne pas se fermer de portes et pour consolider son choix d'orientation il va tout de même suivre des enseignements en droit et en gestion, en plus des enseignements libres.

Licence 2 - Semestre 3

UE	ECTS	Heures/ semaine
<u>UE économie</u> <i>Macro II (CM + TD)</i> <i>Micro II (CM + TD)</i> <i>Economie internationale</i>	3 3 3	3,5 + 3,5 + 2
<u>UE statistiques et proba</u> <i>Statistiques II (CM + TD)</i> <i>Mathématiques II (CM + TD)</i> <i>Probabilités I</i>	3 3 3	3,5 + 3,5 + 2
<u>UE Droit</u> <i>Introduction Droit des contrats (CM + TD)</i>	3	3,5
<u>UE Internationale</u>		

<i>Langue étrangère</i>	3	2
UE Libre (2 au choix) <i>(LV2/ Histoire/ Philosophie/ Maths/Sociologie/ biologie/ chimie...)</i>	3 3	2 + 2
Total	30	27,5 h

Ici l'étudiant décide de poursuivre le panorama de l'introduction au droit, mais aussi de se doter d'un bagage quantitatif en statistiques et probabilités.

Licence 2 - Semestre 4

UE	ECTS	Heures / semaine
UE Macro-économie		
<i>Macro III (CM + TD)</i>	3	3,5 + 2
<i>Macro économie monétaire I</i>	2	
UE Micro-économie		
<i>Micro III (CM + TD)</i>	3	3,5 + 2
<i>Optimisation des agents</i>	2	
UE statistiques et proba		
<i>Statistiques III (CM + TD)</i>	3	3,5 + 3,5
<i>Probabilités II</i>	3	
UE Finance		
<i>Introduction à la finance</i>	2	2
UE Internationale		
<i>Langue étrangère</i>	3	2
UE Libre (2 au choix) <i>(LV2/ Histoire/ Philosophie/ Maths/Sociologie/ biologie/ chimie...)</i>	3 + 3	2 + 2
UE Stage		
<i>Stage d'observation en milieu professionnel (max 2 mois)</i>	3	
Total	30	26 h

Un stage d'observation de 2 mois est possible, sur la période mai – juillet, pour permettre à l'étudiant de consolider son projet et de commencer à se créer un réseau professionnel.

Licence 3 - Semestre 5

UE	ECTS	Heures / semaine
UE Macro-économie		
<i>Macro économie monétaire II</i>	3	2 + 2 + 2

<i>Nouvelle Macro économie classique</i> <i>Clométrie I</i>	3 3	
<u>UE Econométrie</u>		
<i>Introduction à l'économétrie I</i> <i>Programmation sous R I</i>	3 3	3,5 + 2
<u>UE Finance</u>		
<i>Finance de marché I</i>	3	3,5
<u>UE Internationale</u>		
<i>Langue étrangère</i>	3	2
<u>UE Libre (3 au choix)</u>		
<i>(LV2/ Histoire/ Philosophie/ Maths/Sociologie/ biologie/ chimie...)</i>	3 + 3 + 3	2 + 2 + 2
Total	30	26 h

Lors de ce semestre, l'étudiant a fait le choix de se spécialiser en macro économie, laissant donc tomber la microéconomie. Il continue ainsi son parcours de spécialisation en économie, tout se dotant d'une ouverture en économétrie. Les UE libres sont maintenant au nombre de 3 par semestre.

Licence 3 - Semestre 6

UE	ECTS	Heures / semaine
<u>UE Macro-économie</u>		
<i>Macro économie monétaire III</i> <i>Nouvelle Macro économie Keynésienne</i> <i>Clométrie II</i>	3 3 3	2 + 2 + 2
<u>UE Econométrie</u>		
<i>Introduction à l'économétrie II</i> <i>Programmation sous R II</i>	3 3	2 + 2
<u>UE Internationale</u>		
<i>Langue étrangère</i>	3	2
<u>UE Libre (3 au choix)</u>		
<i>(LV2/ Histoire/ Philosophie/ Maths/Sociologie/ biologie/ chimie...)</i>	3 + 3 + 3	2 + 2 + 2
<u>UE Stage</u>		
<i>Stage d'observation en milieu professionnel (4 mois)</i>	6	
Total	30	18 h